

LE COIN DE LA HALA'HA

Comment doit-on conserver les fascicules contenant des paroles de Torah?

La plupart des prospectus contenant des paroles de Torah portent la mention : «Merci de veiller à la sainteté de ces feuillets». Une fois qu'on a terminé de le lire, il convient de le mettre à la «Gueniza», c'est-à-dire un endroit spécialement conçu pour conserver les parchemins usés des rouleaux de la Torah, des Mezouzot et Téfilines. Il convient d'abord de se renseigner s'il en existe dans la synagogue qu'on fréquente. Ces parchemins et papiers sont, par la suite, enterrés respectueusement par la 'Hevra Kadicha (la «société sainte» chargée des derniers devoirs).

Certains décideurs estiment que des papiers imprimés n'ont pas la même sainteté que les parchemins écrits à la main. Cependant, même selon cette opinion, le fait qu'on a lu ces papiers afin d'apprendre la Torah les transforme en «objets de culte» comme les Tsitsits ou le feuillage de la Souccah : celui-ci, bien que prévu pour ne durer que neuf jours, a servi à une Mitsva, doit être brûlé et en tous cas, ne doit pas être traité de façon méprisante.

Celui qui ne peut apporter ces fascicules de Torah à la «Gueniza» devra les envelopper soigneusement et préférablement les brûler : dans ce cas, on devra, au préalable, s'assurer que le papier ne contient aucun des Noms de D.ieu en hébreu, en toutes lettres. Il est donc préférable de confier ces papiers à la «Gueniza».

Nos Sages affirment : «Quiconque respecte la Torah – ce qui inclut les feuillets ou journaux qui en contiennent les explications – mérite que son corps soit respecté par les créatures».

F. L. (d'après Rav Yosef Ginsburgh)

La Tayalet

sous le contrôle du
Rabbinat Loubavitch

**Pizzas, Pastas, Salades, Paninis,
Bagels, Crêpes... desserts
et pâtisseries MAISON**

Venez déguster nos Raviolis, Lasagnes, Sushi
Pennés et Tagliatelles faits mains
dans un cadre et une ambiance chaleureuse

LIVRAISONS DE 11H À 22H

PARIS: 11^e, 12^e, 13^e, 20^e, VINCENNES,
S. MANDÉ, CHARENTON, NOGENT, MONTREUIL

34, rue Louis Braille - Paris 12^e

01 43 43 20 43

www.latayalet.com

Mazal Pizza

sous le contrôle du Rabbinat Loubavitch de France

OUVERT 7j / 7

DE 11H À 15H ET DE 18H À 22H

OUVERT APRÈS CHABBAT JUSQU'À 23H

**PIZZAS, GRATINS, PANINIS,
SALADES, PATISSERIES...**

01 43 63 59 86

5/15 AV. FAIDHERBE

93310 LE PRÉ S. GERVAIS

(Centre commercial Champion)

SUSHI- MAX

LE COMPTOIR DU SUSHI

Sous le contrôle du Rabbinat Loubavitch

RESTAURANT CHINOIS ET JAPONAIS

Ouvert de 11h30 à 15h et de 18h30 à 22h30

33, rue des Laitières

94300 Vincennes

Tél: 01 58 64 14 14

36, passage du Ponceau

75002 Paris (Sentier)

Tél: 01 53 40 88 88

Livraison de 11h30 à 22h30

Paris 11, Paris 12, Paris 20,

Vincennes, S. Mandé, Nogent, Charenton, Montreuil

Consultez notre carte sur www.mangercacher.com

A 2 pas de la Porte d'Italie, face à l'école Yavné

LA LIBRAIRIE NESS

vous attend

♦ Vous y trouverez toute la littérature française et ses dernières nouveautés

♦ Vous gâterez vos charmantes têtes blondes avec nos rayons d'ouvrages pour enfants

♦ Vous découvrirez "les secrets d'un diplomate" en compagnie de AVI PAZNER... et vous rirez avec les œuvres de I.B SINGER, en passant par une étude agréable du TALMUD en français avec les nouvelles parutions ARTSCROLL

...et toujours à votre disposition pour tous vos besoins en articles religieux

Nouveau En hébreu: tous les grands auteurs israéliens

LE PLUS DE CET ÉTÉ

Déposez vos listes scolaires avant vos vacances... et retrouvez votre commande de la rentrée avant le 25 Août.

HOL et KODECH et PAPETERIE à prix remise d'école

NESS se charge de tout !!!

Nos spécialistes vous attendent avec le café ...

NESS Paris 13^e

28 avenue Léon Bollée - 75013 PARIS

01.45.83.06.06

LES SALONS WILSON

et son Traiteur sous contrôle du Beth Din de Paris

vous proposent
leurs somptueux salons climatisés
pour des réceptions
de 50 à 400 personnes

Brith-Mila • Coupe de cheveux
• Bar-Mitsvah • Bar-Mitsvah
• Hennés • Mariages

Parking Privé et Service Voiturier
A 500 mètres du périphérique

LES SALONS WILSON

139, Avenue du Président Wilson,
93210 Saint-Denis-la-Plaine

Tél: 01.49.17.09.66

www.salons-wilson.com

www.GSMPASCHER.COM

SFR

orange

LES TÉLÉPHONES PORTABLES

à prix défiant toutes concurrences,
avec ou sans abonnement

Tél: 01 44 64 70 20

228, bd Voltaire - 75011 Paris
M^e rue des Boulets

MOBILE HUT - JO MARINA TELECOM

Tél: 01 40 09 00 00

180, bd Voltaire - 75011 Paris

SPÉCIALISTE DU RENOUELEMENT DE MOBILE

ParisCacher

ParisCacher[®] est le journal gratuit d'annonces de notre communauté.

• Les "PA", petites annonces, sont gratuites pour les particuliers.

• Les annonces, pour les pros, leurs tarifs varient selon, la surface, et le nombre de parutions.

Distribué gratuitement à 20.000 ex tous les mois, ParisCacher[®] vous assure un impact et une audience maximum, auprès de l'ensemble de notre communauté.

Tél. : 0805 020 009 (appel gratuit d'un poste fixe)
Fax : 01 44 70 49 46

38 rue de Moscou - 75008 Paris

HORIZON EXAMS

SOUTIEN SCOLAIRE

COURS PARTICULIERS

50%
de réduction
d'impôts

> suivi personnalisé

> du primaire au supérieur

> des professeurs pédagogues

01 48 08 53 59

www.horizonexams.fr

**VOTRE BOÎTE
DE TSÉDAKA
EST PLEINE!**

**Merci de la rapporter
au Beth Loubavitch:
8, rue Lamartine - 75009 Paris**

**ou de nous contacter par téléphone
au 01 45 26 87 60**

NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE VENIR LA CHERCHER

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat

La Sidra de la Semaine



BETH LOUBAVITCH

48

38^{ème} année

→ CHABBAT PARACHAT KI TETSE - Avot 2 - 17 SEPTEMBRE 2005 / 13 ELLOUL 5765

Editorial

Une semaine pour mieux vivre

Une semaine déjà ! L'écoulement du temps surprend toujours. Les jours passent parfois sans même que l'on s'en rende bien compte et c'est brutalement que l'on s'aperçoit que le calendrier avance, que les heures ont fini irrémédiablement par former des semaines. Cela fait déjà une semaine que le mois d'Eloul a commencé, porteur à la fois d'effort, de recherche et d'espoir. Certes, le temps jusqu'à Roch Hachana est encore loin d'être écoulé. Toutefois, ce n'est sans doute pas sans un certain vertige que l'idée monte à la conscience : une semaine déjà!

Ce sont trois mots simples qui, dans leur brièveté, remettent tout à coup les choses à leur place. Pendant ce temps, pourtant si court d'une certaine manière, le monde a connu des agitations sans fin. Des drames terribles, des catastrophes dues à l'inconscience ou à la furie de l'homme ou encore à sa profonde fragilité, parfois trop bien cachée sous les dehors d'une orgueilleuse puissance – tout cela a touché l'humanité jusqu'au cœur pendant une seule petite semaine. Le temps a continué d'avancer, charriant les attentes, les malheurs et aussi les milliers de petits ou grands bonheurs dont l'existence est faite. Nous le savons aussi, le temps continuera ainsi sereinement son cours comme s'il était, par essence, indifférent à ce qu'il croise sur sa route et dont il est pourtant naturellement le support.

Et si, finalement, c'était l'homme qui faisait le temps ? Et si, finalement, celui-ci n'était pas aussi aveugle qu'il semble, s'il dépendait d'abord de ceux qui le vivent en conscience ? Lorsque le monde paraît suivre un chemin traversé d'obstacles, que la justice et le bien paraissent se heurter aux hautes murailles de l'ignorance et de la haine, cela n'est-il pas aussi dû à tous ceux qui l'habitent ? N'est-ce pas aussi nos cauchemars qui se projettent sur l'écran que nous lui fabriquons ? Une semaine d'Eloul, c'est tout un univers. Il est dès aujourd'hui possible de vivre autrement.

L'ambition est grande mais l'homme peut l'être aussi. Le temps en est venu ; l'appel d'Eloul retentit aux oreilles de qui veut entendre. Le voyage auquel il invite a commencé mais chacun peut toujours s'y joindre – c'est un de ses prodiges. Il s'agit de ne plus attendre : si nous le voulons, un monde nouveau va naître.

H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

■ Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch ■

Un mariage céleste

Du passage: "quand un homme prend une femme et vit avec elle... et elle sort... et elle devient...", nous apprenons qu'un homme peut épouser une femme par une remise d'argent, un contrat de mariage ou en ayant des relations conjugales. Bien que ces trois formes soient adéquates, la coutume adoptée est celle d'acquérir une femme par une remise d'argent (Kessef) ou d'un objet revêtant une valeur monétaire (Chavah Kessef). Il existe deux manières d'envisager le fait de contracter un mariage par l'argent : la femme prend l'argent et par ce geste se trouve mariée ou bien en se mariant, elle acquiert l'argent qui lui est donné.

Dans un contexte spirituel, ces deux vues ont une validité équivalente. Car au sens mystique, la phrase "une femme est acquise par son mari" se réfère à l'union entre D.ieu et le Peuple Juif.

Tout comme dans un mariage physique, on retrouve, dans le mariage entre D.ieu et les Juifs, les deux aspects : l'acquisition par l'époux de son épouse et l'interdiction qui s'ennuit pour elle d'être à quiconque d'autre. Le Peuple Juif s'attache à D.ieu et s'en trouve conséquemment séparé des plaisirs profanes qui pourraient entraver cette relation. Tout comme dans un mariage physique ces deux aspects ne peuvent être séparés, il en va de même pour le mariage spirituel entre D.ieu et les Juifs. Selon les mots du 'Hovot HaLevavot : "il est impossible d'implanter en nos cœurs l'amour de D.ieu alors que réside en nous l'amour de ce monde".

A la lumière de ce qui précède, nous pouvons comprendre le sens profond de la coutume usuelle de procéder au mariage par le biais de l'argent ou d'un objet possédant une cer-



→ Chabbat Parachat KI TETSE

Horaires d'entrée du Chabbat

→ PROVINCE

| | | | |
|--------------|-------|---------------|-------|
| → Strasbourg | 19.24 | → Nice | 19.22 |
| → Lyon | 19.32 | → Nancy/Metz | 19.29 |
| → Marseille | 19.29 | → Grenoble | 19.29 |
| → Bordeaux | 19.54 | → Montpellier | 19.35 |
| → Toulouse | 19.45 | → Lille | 19.42 |

Paris & Région Parisienne

Entrée : **19h43** - Sortie : **20h48**

à partir du dimanche 11 sept.

Heure limite du Chema : **10h38**Pose des Téléfilines : **6h18**

Vivre avec la Paracha

— suite de la page 1 —

taine valeur. Car le mot hébreu pour argent, "Kessef", dénote également l'amour et le désir : le service spirituel d'amour de D.ieu, dont le but principal est de parvenir à l'union avec Lui.

Nous pouvons également comprendre comment les deux vues du mariage mentionnées plus haut, à savoir que par l'acquisition de l'argent, une femme se trouve mariée ou bien qu'en se mariant la femme acquiert l'argent, sont également adéquates au sens spirituel.

L'acquisition de l'argent (Kessef ou amour) fait allusion au mariage du Juif avec D.ieu. Le terme hébreu pour mariage, Kiddouchin (ce terme signifiant séparation ou détachement) implique que le mariage d'un Juif à D.ieu est lié à sa séparation des affaires profanes.

A l'intérieur même de ce mariage du Peuple Juif à D.ieu existent deux types de services en ce qui concerne la première étape de l'union : "du bas vers le haut" ou "du haut vers le bas".

Dans le service du "bas vers le haut", les Kiddouchin viennent d'abord ; l'individu doit d'abord se retirer des plaisirs du monde. Il se trouve alors envahi d'un amour pour D.ieu : "l'acquisition par le Kessef". En d'autres termes, avec cette

forme de service, une personne commence par "se détourner du mal" et par la suite acquiert l'attitude positive de "faire le bien".

Dans le service du "haut vers le bas", l'ordre est inversé. Une fois que la personne aime D.ieu : "l'acquisition par le Kessef", cette émotion suscite un état de Kiddouchin par lequel elle se distance des plaisirs de ce monde.

La raison sous-jacente à la différence dans ces approches "du bas vers le haut" ou "du haut vers le bas", réside dans le fait que ce sont là deux types différents de services spirituels. Le premier consiste à servir D.ieu d'une manière logique, dans une progression ordonnée. Un service logique et ordonné implique que l'on ne peut atteindre un amour pour D.ieu sans d'abord s'être séparée de son amour pour la matérialité.

Le second type de service, toutefois, transcende les liens de la logique. Ici, quel que soit l'état spirituel actuel de l'homme, il se dévoue entièrement à la Divinité. Cela à son tour lui permet de se séparer des désirs et des plaisirs de ce monde matériel.

[Basé sur Likoutei Si'hot Vol. XIX pp. 215-219]



Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Samedi 17 sept. - 13 Elloul

Mitsva négative n° 11 : Il nous est interdit de fabriquer une stèle auprès de laquelle on se rassemble pour l'honorer, même si on l'érige dans le but de servir l'Eternel.

Mitsva négative n° 12 : Il nous est interdit de faire des pierres taillées pour nous y prosterner même si cette prosternation est destinée à l'Eternel.

Mitsva négative n° 13 : Il nous est interdit de planter des arbres dans le Temple ou vers l'Autel pour le décorer ou l'embellir, même si c'est dans l'intention de servir D.ieu car c'est de cette manière que les idolâtres adoraient leurs dieux.

Mitsva positive n° 185 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de détruire tout culte et temple païen.

Mitsva négative n° 25 : Il nous est interdit d'augmenter notre fortune avec quelque objet en rapport avec le culte païen.

Mitsva négative n° 22 : Il nous est interdit de tirer profit des ornements dont sont parées les idoles.

Mitsva négative n° 48 : Il nous est interdit de conclure une alliance avec les hérétiques et de les laisser pratiquer tranquillement leur hérésie. Il s'agit des sept peuples.

Mitsva négative n° 50 : Il nous est interdit d'accorder grâce aux idolâtres et de louer toute chose qui leur soit propre.

Mitsva négative n° 51 : Il nous est interdit de permettre à des idolâtres de venir habiter dans notre pays pour que nous ne soyons pas habités par leur hérésie.

Mitsva négative n° 30 : Il nous est interdit d'imiter les coutumes des incroyants et de nous comporter selon leurs habitudes, même pour l'habillement et les réunions sociales.

Mitsva négative n° 33 : Il nous est interdit de nous livrer à la divination.

Mitsva négative n° 31 : Il nous est interdit de pratiquer des enchantements.

Mitsva négative n° 32 : Il nous est interdit d'adapter notre comportement aux périodes fixées en fonction des astres en disant par exemple, "aujourd'hui, c'est un jour propice à tel acte et nous l'accomplirons".

Dimanche 18 sept. - 14 Elloul

Mitsva négative n° 35 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'employer des charmes, c'est-à-dire de prononcer des paroles en faisant croire qu'elles ont des effets bienfaisants ou nuisibles.

Mitsva négative n° 38 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de demander des informations aux morts.

Mitsva négative n° 36 : Il est interdit d'aller interroger un nécromancien et de lui demander conseil.

Mitsva négative n° 37 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'interroger un Yide'oni et de lui demander un renseignement.

Mitsva négative n° 34 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de pratiquer la magie.

Mitsva négative n° 43 : Il est interdit de se raser les tempes, ainsi qu'il est dit: "Ne taillez pas en rond les extrémités de votre chevelure".

Mitsva négative n° 44 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous raser la barbe, laquelle se compose de cinq parties: la mâchoire supérieure droite, la mâchoire supérieure gauche, la mâchoire inférieure droite, la mâchoire inférieure gauche et le menton.

Mitsva négative n° 40 : C'est l'interdiction qui a été faite aux hommes de revêtir des parures féminines.

Mitsva négative n° 39 : C'est l'interdiction qui a été faite aux femmes de porter des habits d'hommes et de se parer de leurs bijoux.

(suite page 3)

Le BETH LOUBAVITCH a le plaisir de vous inviter à la grande soirée du

SIYOUM HARAMBAM

Conclusion du 23^{ème} cycle de l'étude du Michné Torah

Mercredi 14 sept. 2005 à partir de 20h 30

au Palais de la Mutualité

24 rue S. Victor - 75005 Paris (M^o: Maubert-Mutualité)



Entrée libre

Garage Direct Auto

CARROSSERIE, PEINTURE, MÉCANIQUE

Ouverture de notre nouvel espace de vente de voitures d'occasions

43, chemin des Vignes-Bobigny
Tél: 01 48 44 00 88

Agréé par des compagnies d'assurances



FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMYREVE

Réfection de vos literies et sièges, canapés, sommiers, matelas, tête de lit et pied de lit



Devis gratuit
sur simple demande au
☎ 01 47 00 73 55

ou sur notre site
www.lamyliterie.fr

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot
sur notre site WWW.LOUBAVITCH.FR

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Elysées 75008 Paris
Directeur de la publication: Y. Benhamou
Impression: Imprimerie de Chabrol 189 rue d'Aubervilliers 75018 Paris
Tiré à 25 000 exemplaires ISSN 1762 - 5440

Les garants

Rabbi Aquiba est resté célèbre dans l'histoire juive pour sa remarquable érudition talmudique. Bien qu'il n'ait entamé l'étude de la Torah qu'à l'âge de quarante ans, il devint le plus grand maître de sa génération, réunissant 24.000 étudiants avides d'assister à ses cours. Mais on sait moins qu'il était aussi dévoué aux causes charitables et qu'il collectait de grosses sommes pour racheter les prisonniers et nourrir les familles nécessiteuses.

Il voyageait souvent très loin pour réunir les fonds nécessaires. Un jour, alors qu'il comptait l'argent qu'il avait réussi à obtenir, il réalisa que malheureusement, il était encore loin du compte: «Où pourrai-je trouver l'argent qui manque ?» se dit-il.

Soudain, il eut une idée : non loin de là, au bord de la mer, habitait une femme très riche. C'était une Romaine et, bien qu'elle ne fût pas juive, elle croyait en D.ieu, se conduisait de façon morale et avait beaucoup d'admiration pour les Sages juifs.

Tôt le lendemain matin, Rabbi Aquiba se rendit dans le luxueux palais de cette noble dame. Quand elle réalisa qui était son invité, elle le fit entrer et le pria de s'asseoir. Elle écouta attentivement Rabbi Aquiba qui expliquait son projet et détaillait les causes charitables pour lesquelles il oeuvrait. Elle réfléchit et déclara respectueusement : «Je suis tout à fait d'accord pour vous prêter l'argent – bien qu'il s'agisse d'une grosse somme – mais qui se portera garant pour le remboursement ?».

Rabbi Aquiba était pris au dépourvu: «Choisissez qui vous voulez !» répondit-il. Perdue dans ses pensées, la femme regardait la mer. Tout en écoutant le bruit des vagues, elle sourit et dit : «Je déclare que le D.ieu d'Israël et la mer seront les garants que l'argent me sera rendu à la date convenue !»

C'est ainsi que Rabbi Aquiba put repartir, soulagé d'avoir trouvé la somme nécessaire pour les familles pauvres qui comptaient sur lui.

Le jour où il dû rembourser sa dette, il était malade, incapable de trouver un messenger qui pourrait rapporter l'argent à sa bienfaitrice.

Celle-ci attendait patiemment, elle avait confiance en Rabbi Aquiba mais ne pouvait s'empêcher de s'inquiéter : «Où est-il ? Peut-être ne viendra-t-il pas ! Peut-être n'aurais-je pas dû lui prêter tant d'argent !».

Comme elle avait bon cœur, elle tenta de se rassurer : «Il est sans doute malade ou n'a pas réussi à trouver l'argent. Quoi qu'il en soit, je lui pardonne, mais j'ai besoin de l'argent aujourd'hui!».

Alors que le soleil se couchait, elle se rendit sur la plage et se mit à prier : «Seul Vous, D.ieu, savez pourquoi Rabbi Aquiba n'est pas encore venu ! Peut-être est-il malade ou a-t-il oublié. Mais j'ai besoin de l'argent aujourd'hui ! Vous, D.ieu et la mer, vous êtes ses garants ! Je compte sur vous pour me rendre l'argent !»

Ayant fini sa prière, elle regarda la mer et, à sa grande surprise, elle aperçut un magnifique coffre balancé par les flots et poussé vers elle par les vagues. Elle le prit, l'ouvrit et découvrit une véritable fortune en pièces d'or et pierres précieuses.

A l'autre bout de la mer, une princesse s'était promenade le long du rivage. Elle était suivie par sa servante qui portait un coffre rempli d'or et de pierres précieuses, un cadeau offert par de nobles visiteurs. Soudain, sans raison, la princesse avait saisi le coffre et l'avait jeté dans la mer. La servante horrifiée avait bien tenté de le récupérer mais en vain : de hautes vagues l'avaient déjà entraîné au loin.

Dès que Rabbi Aquiba fut rétabli, il se présenta chez la dame romaine pour lui rendre l'argent. Mais elle refusa en souriant : «Vous ne me devez absolument rien. Votre D.ieu a déjà remboursé la somme !».

Et elle raconta l'histoire étonnante du coffre que la mer avait rejeté à ses pieds : «J'ai compté l'argent, j'ai pris ce qui m'était dû et je vous donne le reste pour que vous le distribuez à tous ceux autour de vous qui en ont tant besoin !».

Traduit par Feiga Lubecki



Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

(suite de la page 2)

Mitsva négative n° 41 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'imprimer sur notre corps une marque quelconque, qu'elle soit bleue, rouge ou de n'importe quelle couleur, à la manière des idolâtres.

Mitsva négative n° 45 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous taillader le corps, comme le font les idolâtres.

Mitsva négative n° 171 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de tondre les cheveux de la tête, en l'honneur d'un mort, comme le font les idiots.

Lundi 19 sept. - 15 Elloul

Mitsva positive n° 73 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'avouer à voix haute les fautes que nous avons commises envers D.ieu après nous en être repenti. C'est ce que l'on nomme la confession.

Mardi 20 sept. - 16 Elloul

Même étude que le 15 Elloul

Mercredi 21 sept. - 17 Elloul

Même étude que le 15 Elloul

Jeudi 22 sept. - 18 Elloul

Mitsva positive n° 73 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'avouer à voix haute les fautes que nous avons commises envers D.ieu après nous en être repenti. C'est ce que l'on nomme la confession.

Mitsva positive n° 10 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de lire la prière du Chema chaque jour, matin et soir.

Vendredi 23 sept. - 19 Elloul

Mitsva positive n° 10 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de lire la prière du Chema chaque jour, matin et soir.

Mitsva positive n° 5 : Il s'agit du commandement nous ordonnant de servir D.ieu, qu'Il en soit glorifié. Cet ordre est répété plusieurs fois dans la Torah.

Toledano Assurances

AUTO-HABITATION-COMMERCES-RETRAITE-PLACEMENT

01 47 45 43 94

156, avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly sur Seine (Metro: Pont de Neuilly)

-25% sur les compléments santé
(pour la première année) du 01.09 au 31.12.2005

- Sans questionnaire médical •
(Formules essentielles, vitalia et vérénia)
- Frais réels en Hospitalisation •
- Garantie à vie et effet immédiat •

"Nous pouvons venir vous rencontrer à votre domicile ou sur votre lieu de travail"

Etincelles de Machia'h

● Par l'étude de la Torah

Le Zohar enseigne (Béréchit 8d) que le fait de ne pas étudier la Torah entraîne que «le temps de l'exil se prolonge avant la venue de Machia'h». En conséquence, par l'étude tant de l'aspect révélé que de l'aspect profond de la Torah, on supprime l'obstacle.

(D'après Likoutei Si'hot vol. XII, p.237)